

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D149

Séance du 25 mars 2010 - Convocation du 18 mars 2010

Compte rendu affiché le 1^{er} avril 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. CHATUT par M. RODRIGUEZ, M. CHRETIN par M. BUFFARD, Mlle FERNANDES par Mlle COIN, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Compte Administratif 2009

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire) ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives. Selon l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de l'ordonnateur est constitué par le vote du compte administratif. Il détermine : le résultat de fonctionnement de l'exercice, le solde de l'exécution de la section d'investissement, les restes à réaliser de la section d'investissement. Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel fera aussi l'objet d'un vote par le Conseil Municipal. A partir des documents communiqués, les chiffres significatifs du compte administratif pour l'année 2009 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Nature	Dépenses	Recettes	SOLDE
Section de fonctionnement			
Excédent reporté (CA 2008)		319 425.39	
Opérations de l'exercice	7 446 890.34	8 320 638.60	
Total	7 446 890.34	8 640 063.99	+ 1 193 173.65
Section d'investissement			
Reprise de déficit 2008	787 931.63		
Opérations de l'exercice	2 805 504.99	1 612 677.62	
Affectation du résultat (compte 1068)		1 092 854.54	
Total	3 593 436.62	2 705 532.16	- 887 904.46
RESULTAT CA 2009			+ 305 269.19
Restes à réaliser			
Opérations d'investissement	475 911.26	232 565.95	- 243 345.31
Excédent de fonctionnement disponible			+ 61 923.88

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte de gestion de Monsieur le Trésorier,
- **ADOpte le compte administratif 2009 de la Commune de Neuville-sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif restera annexé à la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 25 mars 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 06/04/2010
 - Publication ou affichage le 06/04/2010
 - Fait à Neuville-sur-Saône, le 6 avril 2010
- Jean-Claude OLLIVIER, Maire.